



COMMUNIQUÉ

Deux acteurs-clés de l'entrepreneuriat unissent leurs efforts pour soutenir l'innovation

(Le 2 décembre 2009) En vue de soutenir l'entrepreneuriat technologique, le Centre d'entreprises et d'innovation de Montréal (CEIM) et le Centre local de développement économique des Moulins (CLDEM) unissent leurs expertises dans le cadre d'une entente de collaboration.

Par cette entente, les deux organismes conviennent d'agir en synergie afin de favoriser l'entrepreneuriat technologique par le démarrage et par le développement d'entreprises innovantes sur le territoire de la MRC Les Moulins (municipalités de Terrebonne et Mascouche).

La collaboration avec le CEIM permet au CLDEM de compléter son offre de service aux entreprises en s'adjoignant une expertise reconnue en innovation. En s'adressant au CLDEM, les entrepreneurs ont ainsi accès à un service à valeur ajoutée pour soutenir les projets d'innovation en technologie de l'information, en multimédia, en technologies industrielles, en sciences de la vie et en agroalimentaire. Pour sa part, le CEIM reconnaît le dynamisme entrepreneurial de la MRC Les Moulins ainsi que sa capacité d'accueillir et de développer des projets innovants.

En plus d'une prestation de services conjointe au cas par cas, dans le cadre de cette entente les deux organismes proposent, à des conditions avantageuses, un accès à une « évaluation commerciale d'une innovation ». Cette évaluation vise à répondre à un important besoin, soit la validation d'un projet d'innovation le plus tôt possible dans la démarche en tenant compte des applications commerciales du produit ou de la solution.

La présidente du conseil et chef de la direction du CEIM, madame Hélène Desmarais, voit dans ce type de partenariat une façon souple et efficace de contribuer à relever le défi de l'entrepreneuriat technologique. « Le CEIM est fier de collaborer avec des partenaires-clés, en région, qui partagent une mission commune ». Pour sa part, le président du CLDEM, Me François Duval, se réjouit de l'entente car « elle s'inscrit dans la stratégie visant à soutenir l'innovation et la nouvelle économie dans la MRC Les Moulins » conclut-il.

À propos du CEIM

La mission du CEIM est de contribuer à la création et au développement de nouvelles entreprises performantes à vocation technologique, et à la création d'emplois durables. Depuis quatorze ans, le CEIM offre une gamme complète de services spécialisés de conseil-gestion, des séminaires, du « coaching » et des services connexes selon une formule simple et efficace (www.ceim.org).

À propos du CLDEM

Le CLDEM a pour mission de favoriser le développement économique de la MRC Les Moulins. Il joue un rôle de premier plan dans le démarrage, le développement des entreprises et la promotion des investissements à Terrebonne et à Mascouche. La stratégie de développement économique, dont il est le maître d'œuvre, contribue à la compétitivité et à l'attractivité de la MRC Les Moulins (www.cldem.com).

-30-

Pour information :

CEIM : Serge Bourassa, président et chef des opérations (514) 866-0575, poste 208

CLDEM : Claude Robichaud, directeur général (450) 477-6464, poste 228